

## Changements morphologiques de la clientèle estudiantine de l'Université de Montréal au cours de la période 1950-1980

Léon Van Dromme

Volume 9, numéro 2, 1983

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/900414ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/900414ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue des sciences de l'éducation

ISSN

0318-479X (imprimé)

1705-0065 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Van Dromme, L. (1983). Changements morphologiques de la clientèle estudiantine de l'Université de Montréal au cours de la période 1950-1980. *Revue des sciences de l'éducation*, 9(2), 279-299. <https://doi.org/10.7202/900414ar>

Résumé de l'article

L'auteur étudie, à partir de données quantitatives que fournissent cinq enquêtes effectuées au cours de la période 1950-1980, les transformations morphologiques qu'a connues la population estudiantine de l'Université de Montréal ces trente dernières années. Les variables retenues sont : les effectifs (temps plein, temps partiel), l'origine sociale, le statut civil, le sexe et l'âge. Il est fait état de comparaisons sous chacune de ces variables, en partant de ces enquêtes, et de comparaisons avec les données que fournissent d'autres recherches ou enquêtes. Les changements morphologiques mis en évidence par ces comparaisons sont discutés puis rapportés au contexte d'évolution du système d'éducation d'ensemble.

# Changements morphologiques de la clientèle estudiantine de l'Université de Montréal au cours de la période 1950-1980

Léon Van Dromme\*

**Résumé** — L'auteur étudie, à partir de données quantitatives que fournissent cinq enquêtes effectuées au cours de la période 1950-1980, les transformations morphologiques qu'a connues la population estudiantine de l'Université de Montréal ces trente dernières années. Les variables retenues sont : les effectifs (temps plein, temps partiel), l'origine sociale, le statut civil, le sexe et l'âge. Il est fait état de comparaisons sous chacune de ces variables, en partant de ces enquêtes, et de comparaisons avec les données que fournissent d'autres recherches ou enquêtes. Les changements morphologiques mis en évidence par ces comparaisons sont discutés puis rapportés au contexte d'évolution du système d'éducation d'ensemble.

**Abstract** — Based on the data of five surveys taken during 1950 to 1980, the author reports on the changes in the structure and composition of population at the Université de Montréal during the last thirty years. The following variables were studied: the enrollment (full time / part time), social origin, civil status, sex, and age. Within each variable, comparisons based on these surveys and on data from other research were explored. The changes pointed out by these comparisons are discussed in the context of the evolution of the entire educational system.

**Resumen** — A partir de datos cuantitativos obtenidos en cinco encuestas efectuadas durante el periodo de 1950-1980, el autor estudia las transformaciones morfológicas que ha conocido la población estudiantil de la Universidad de Montréal durante estos últimos treinta años. Las variables seleccionadas son: los efectivos (tiempo completo, tiempo parcial), el origen social, el estado civil, el sexo y la edad. Se comparan cada una de estas variables a partir de las cinco encuestas y de los datos proporcionados por otros estudios. Se discuten los cambios morfológicos presentados en estas comparaciones y se sitúan luego dentro del contexto global de la evolución del sistema educativo.

**Zusammenfassung** — Ausgehend von quantitativen Daten, die aus 5 (fünf) in der Zeit von 1950 bis 1980 durchgeführten Befragungen stammen, untersucht der Autor die morphologischen Veränderungen unter der Studentenbevölkerung der Université de Montréal während dieser 30 (dreissig) Jahre. Die verwendeten Variablen sind: die Gesamtzahlen (Voll- und Teilzeitstudium), die soziale Herkunft, der Personenstand, das Geschlecht und das Alter. Der Autor führt Vergleiche durch unter jeder einzelnen dieser Variablen, ausgehend von den genannten Untersuchungen und von Vergleichen mit Daten aus anderen Arbeiten oder Befragungen. Die auf diese Weise erkennbaren morphologischen Veränderungen werden diskutiert und dann mit dem Entwicklungskontext des gesamten Erziehungssystems in Beziehung gebracht.

---

\* Van Dromme, Léon: professeur, Université du Québec à Montréal.

### *Introduction*

Au fil des années, les systèmes d'enseignement ont connu des transformations importantes tant au niveau des structures que du point de vue du volume et de la composition des clientèles. Les transformations affectant les structures nous sont relativement bien connues, parce qu'elles ont fait l'objet de documents officiels et qu'elles ont donné lieu à une vaste littérature polémique dont il ne se dégage cependant que rarement des consensus. Les transformations affectant le volume et la composition de la clientèle sont, par contraste, relativement peu connues. Sans doute parce que les études qu'on y a consacrées sont peu nombreuses, peu avancées (du point de vue des résultats) et généralement difficiles d'accès en raison de leur technicité.

Cette question des transformations morphologiques de la clientèle examinées sous l'angle de la statistique mérite pourtant qu'on l'examine de plus près et qu'on y consacre davantage de travaux. Exécutés avec soin, et pourvu, bien entendu, que les données soient là au départ, ces travaux peuvent apporter des renseignements précieux sur le fonctionnement des systèmes d'éducation. C'est, en tout cas, ce que prouve une étude récente de Cherkaoui (1982) sur la France où l'auteur, à partir de séries de données temporelles se rapportant à des clientèles de la fin du secondaire et de l'université, parvient à déterminer les lois mathématiques qui définissent l'évolution des variables choisies, à mettre à l'essai certaines théories du changement, à vérifier l'efficacité des mesures et des transformations décrétées ou appliquées par l'État planificateur au cours d'une période donnée.

Au Québec, cette question des transformations morphologiques a été très peu étudiée jusqu'ici. Il existe, à ne pas en douter, un certain nombre d'études traitant de changements dans la composition ou le volume de certaines clientèles estudiantines. Mais elles sont davantage qualitatives que quantitatives. Des comparaisons purement quantitatives existent aussi. Mais ces dernières, en plus d'être en nombre limité, ne sont pas très étayées sur le plan théorique. Si bien qu'il est difficile du moins à ce stade-ci de la recherche, d'élaborer à partir d'elles, une véritable problématique du changement.

Mais pour faibles qu'elles soient sur le plan théorique, ces comparaisons n'en constituent pas moins pour celui qui voudrait entreprendre un travail d'analyse plus vaste, de précieux outils de travail. Relativement à l'analyse que nous présentons ici, deux de ces comparaisons nous ont été d'un secours particulier. La première de ces comparaisons est un tableau que présentent Dandurand et Fournier (1979) à l'intérieur d'une étude (une étude de type qualitatif justement) portant sur le développement de l'enseignement supérieur au Québec. La comparaison porte sur les répartitions de structure sociale d'effectifs étudiants de l'ensemble des universités québécoises francophones enregistrées à deux moments dans le temps, en 1961 et en 1978. Les auteurs constatent une diminution légère mais significative des inégalités sociales mesurées par ces structures.

La deuxième de ces comparaisons est une série de tableaux statistiques élaborés et commentés par Chénard (1980). Des taux de fréquentation scolaire globale, des répartitions de structure sociale (tirées de diverses enquêtes sociologiques) relatives aux universités québécoises francophones (prises individuellement) sont mis en relation dans cette étude. Les données rapportées s'échelonnent sur une période allant grosso modo de 1960 à 1980. Les comparaisons sont menées de façon systématique. L'auteur constate un accroissement considérable de la demande d'éducation (de celle à temps partiel surtout) au cours de la période 1968-1978, des différences de structures sociales très nettes entre les universités traditionnelles (Montréal, Laval) et les autres universités (Sherbrooke, Université du Québec), et une différenciation croissante du point de la structure sociale entre ces deux catégories d'universités, à partir de 1970 environ.

Mais l'absence de progrès dans ce domaine ne doit pas être imputée au seul manque d'intérêt ou d'application des chercheurs. Des problèmes matériels sont en cause également. En particulier, celui des données. L'une des premières conditions de réalisation d'études du genre est en effet qu'il y ait à la disposition des ensembles de données temporelles et spatiales convenables au départ. Or, pour ce qui a trait au Québec, on est bien obligé d'admettre que ces ensembles n'existent tout simplement pas. Des données diverses, des analyses partielles existent, certes. Mais celles-ci ont besoin d'être regroupées, homogénéisées avant de pouvoir être utilisées.

Un tel travail, il va de soi, ne pourra se faire d'un trait. Compte tenu de la dispersion des données (dans le cas de l'enseignement supérieur celles-ci se trouvent à quatre endroits différents: les publications internes du ministère de l'Éducation, celles de Statistiques Canada, les annuaires des universités, les enquêtes sociologiques), compte tenu aussi de leur hétérogénéité (à titre d'exemple: pour ce qui a trait à l'enseignement supérieur, on remarque des différences de nomenclature d'une source à une autre et même, à l'intérieur de certaines de ces sources, d'une publication à une autre), il faudra nécessairement passer par des étapes. Dans le cas de l'enseignement supérieur, l'une des premières étapes nous est apparue alors comme devant être celle qui consiste à tirer des tableaux de données pour chacune des institutions prises séparément à partir de chacune de ces sources de données. Le travail que nous présentons ici reproduit, examine et analyse les données de l'une de ces institutions: l'Université de Montréal (UM), à partir des données que l'on trouve dans les enquêtes sociologiques.

Nous avons choisi cette institution plutôt qu'une autre en raison du nombre relativement élevé d'enquêtes dont celle-ci a fait l'objet au cours des années et aussi parce que parmi celles-ci, il s'en trouve une, unique à l'UM, qui nous ramène au début des années cinquante. Ainsi, une vue des évolutions intervenues au cours des trente dernières années peut être donnée.

Sur le plan de la méthodologie, nous organisons notre travail de la manière suivante: discussion (dans un premier temps) de la valeur et des limites des enquêtes,

des biais qui en résultent aux fins de la comparaison ; présentation et analyse (dans un deuxième temps) des données proprement dites.

À propos de cette deuxième étape, il convient de signaler qu'en raison du caractère particulier des données qui nécessitent des transformations et des explicitations de façon presque constante, nous avons jugé préférable de faire une analyse « enquête par enquête » où chaque analyse s'appuie sur la précédente plutôt que de faire une analyse suivie englobant l'ensemble des enquêtes.

Sur le plan technique, nous nous en tenons à des opérations simples : comparaisons sur la base de pourcentages ou de taux fort simples sauf l'index de rigidité que nous expliquons maintenant en quelques paragraphes.

Cet index renvoie à la répartition (redressée) figurant la structure sociale des effectifs étudiants. Mathématiquement parlant, cet index est égal à la somme des représentations (d'une répartition donnée) multipliées par la cote de valeur que fixe le rang de la hiérarchie proposée par la catégorisation (dans l'occurrence, celle de Brazeau et coll., 1962). Ce qui veut dire, en termes plus concrets, que la cote attribuée dans ce cas-ci, à la catégorie 1 (professions libérales) est égale à 7, que celle attribuée à la catégorie 2 (gérance) est égale à 6 et ainsi de suite.

À la catégorie « cultivateur » qui est, comme on sait, spéciale, il a été attribué la valeur 1, soit la même que celle accordée à la catégorie des ouvriers semi-spécialisés<sup>1</sup>.

Le but de l'index est de représenter le degré de rigidité (ou inversement de souplesse) de la structure sociale d'une répartition donnée de façon à permettre de déterminer l'évolution intervenue (dans cette structure) entre les divers points dans le temps fixé par les enquêtes. L'examen des index de rigidité portés aux tableaux 1 et 2 montre, en effet, qu'une répartition comportant un haut degré de rigidité se caractérise presque toujours par une très forte représentation des catégories socio-professionnelles supérieures et par une faible représentation des catégories socio-professionnelles inférieures ; et inversement pour ce qui concerne les répartitions comportant un très faible degré de rigidité.

Disons encore que contre l'utilisation ou la construction de tels index, de nombreuses objections peuvent être soulevées. On pourrait faire valoir, par exemple, que les catégories en question ne sont pas parfaitement hiérarchisées, que le rapport hiérarchique qui existe entre ces catégories varie dans le temps, que certaines de ces catégories sont trop hétérogènes pour pouvoir être représentées par un seul chiffre, etc. Nous, nous disons que ces objections ont une valeur surtout théorique et qu'elles ne sont à prendre en considération que lorsque les comparaisons auxquelles on se livre sont vraiment très fines<sup>2</sup>. Ce qui est loin d'être le cas ici.

Précisons enfin, pour éviter tout malentendu quant à la signification à accorder aux données que nous rapportons, que celles-ci :

1. sont incomplètes et hétérogènes (par endroits) et qu'elles ont donc besoin d'être complétées ou vérifiées, selon le cas, par des données venant d'autres sources;
2. se rapportent à la seule Université de Montréal et que, par conséquent, les conclusions qui en découlent ne peuvent être étendues au-delà sans réserve, sauf dans les cas où d'autres indices viennent à les étayer;
3. ne sont pas rapportées ou comparées à des populations d'ensemble telles, pour ce qui a trait aux effectifs, à l'ensemble de la population scolarisable se trouvant dans les mêmes catégories d'âge; pour ce qui a trait à l'origine sociale (mesurée par la profession du père), à la répartition des catégories professionnelles dans la population active. Cette limitation entraîne dans les cas notés l'impossibilité d'établir le rapport qu'il peut y avoir (ou ne pas y avoir) entre augmentation de la demande de l'éducation (= population universitaire ÷ population d'ensemble, mêmes catégories d'âge) d'une part, et démocratisation d'autre part, entre changement dans la structure sociale universitaire et changement dans la structure sociale dans la population active.

#### *Valeur et limite des enquêtes*

Au cours de la période 1950-1980, cinq enquêtes sont effectuées. Il s'agit des enquêtes de Morin (1952-1953), Brazeau et coll. (1961-1962), Ayotte (1966-1967), Gousse et coll. (1969-1970), Dandurand et coll. (1978-1979), que nous appelons ci-après respectivement enquête no 1, 2, 3, 4 et 5.

La validité et la valeur comparative de ces enquêtes peuvent être appréciées sur différents plans.

#### *Échantillonnage et cueillette de données*

*Constitution des échantillons.* Les échantillons ayant servi à l'élaboration des données dans les diverses enquêtes sont de valeur et de nature très inégales: échantillon étendu se confondant avec une partie importante de la population à étudier dans deux cas (enquêtes nos 1 et 3), échantillon aléatoire dans un cas (enquête no 2), échantillon stratifié aléatoire dans deux autres cas (enquêtes nos 3 et 5), échantillon formé avant le commencement de l'année académique dans un cas (enquête no 2), échantillon formé en cours d'année académique dans les quatre autres cas (enquêtes nos 1, 3, 4 et 5).

Les tailles des échantillons retenus au départ ou à la fin, les pertes subies en cours de route ou au moment du dépouillement diffèrent aussi considérablement selon les enquêtes. Un coup d'œil au Tableau 1, qui résume ces données, pour la variable de l'origine sociale, montre que ces données vont d'un extrême à un autre:

de 1.9% à 100% (échantillons de départ)  
 de 0 à 50% (pertes en cours de route)  
 de 0.5 à 21.5% (pertes dues aux réponses indéterminées)  
 de 1.6% à 78.5% (échantillons définitifs)

**Tableau 1**  
**Caractéristiques des échantillons utilisés**  
**en vue de la détermination de l'origine sociale**

Caractéristiques	Enquêtes				
	No 1 (52-53)	No 2 (61-62)	No 3 (66-67)	No 4 (69-70)	No 5 (78-79)
Taille de l'échantillon de départ	100.0%	20.0%	100.0%	10.0%	1.9%
Indéterminé	21.5%	4.0%	13.4%	0.9%	0.5%
Autres pertes <sup>1</sup>	—	34.0%	52.0%	49.6%	16.8%
Pertes totales	21.5%	38.0%	65.4%	50.5%	17.3%
Taille de l'échantillon final	78.5%	12.4%	34.6%	5.0%	1.6%

1. Pertes subies entre l'échantillon de départ et l'échantillon d'arrivée pour diverses raisons: refus, absences, réponses non pertinentes, etc.

Dans cet ensemble, la taille de l'échantillon de l'enquête no 5 pose un problème particulier. Elle est de 1.6% de la population de référence. C'est une taille nettement en-dessous du seuil normalement admis dans les enquêtes de ce genre. Les résultats rapportés par cette enquête devront être considérés comme étant plus fragiles.

Les pourcentages de pertes enregistrées dans toutes ces enquêtes posent un problème également. Ces pourcentages parce qu'ils sont considérables (dans l'ensemble) et variables (d'une enquête à une autre) introduisent des éléments de distorsion importants au niveau des répartitions (représentant la structure sociale) comme on peut le voir au Tableau 2 ci-après. Pour éviter ces distorsions, nous répartissons les pourcentages afférents à ces catégories sur les autres catégories, c'est-à-dire les catégories socio-professionnelles proprement dites, éliminant par le fait même la catégorie en question (voir Tableau 3). Ce faisant, nous nous exposons cependant à d'autres types de distorsions: celui qu'entraînerait par exemple, une situation de rapport inégal entre le facteur social et le facteur des pertes. Situation que, soit dit en passant, nous relevons dans une enquête très récente et qui dans ce cas-ci, si nous la transposions, se traduirait par une sous-estimation générale, plus ou moins prononcée selon les enquêtes, du degré de rigidité de la structure sociale, comme nous l'expliquons dans les notes<sup>3</sup>.

**Tableau 2**  
**Origine sociale des étudiants**  
(Données brutes)

Catégories sociales	Enquêtes	No 1	No 2	No 3	No 4	No 5
		(52-53) (tc)	(61-62) (tc+tp)	(66-67) (tc+tp)	(69-70) (tc)	(78-79) (tc+tp)
1. Professions libérales		15.1	8.4	5.4	6.7	9.6
2. Gérance		9.1	5.8	5.4	4.2	18.7
3. Semi-professionnelles		2.7	1.3	1.6	1.1	6.2
4. Petite administration		22.8	15.5	?	11.0	12.1
5. Employés de bureau		5.4	6.5	6.8	5.0	6.4
6. Ouvriers spécialisés		9.5	12.3	6.6 <sup>2</sup>	10.3	14.4
7. Ouvriers s.s.		3.7	3.2		3.9	7.0
8. Ouvriers n.s.		2.6	3.2	6.2 <sup>2</sup>	3.9	4.9
9. Cultivateurs		7.5	5.8	2.7	3.3	3.3
10. Pertes globales <sup>1</sup>		21.5	38.0	65.4	50.5	17.3
		99.9	100.0	100.1	99.9	99.9

1. Ce chiffre comprend les indéterminés et les autres pertes (voir tableau 1).

2. Par transformation et extrapolation combinées.

**Tableau 3**  
**Origine sociale des étudiants**  
(Distributions redressées)

Catégories sociales	Enquêtes	No 1	No 2	No 3	No 4	No 5	
		(52-53) (tc)	(61-62) (tc+tp)	(66-67) (tc+tp)	(69-70) (tc)	(78-79) (tc)	(78-79) (tp) (tc+tp)
1. Professions libérales		19.2	13.5	15.6	13.6	16.7	0.4 11.6
2. Gérance		11.6	9.4	15.6	8.6	27.9	11.0 22.7
3. Semi-professionnelles		3.4	2.1	4.6	2.2	7.8	7.0 7.5
4. Petite administration		29.0	25.0	?	22.2	13.3	17.7 14.7
5. Employés de bureau		6.9	10.4	19.7	10.1	6.5	10.4 7.7
6. Ouvriers spécialisés		12.1	19.8	19.0	20.8	16.1	20.7 17.6
7. Ouvriers s.s.		4.7	5.2		7.9	6.6	12.8 8.5
8. Ouvriers n.s.		3.3	5.2	18.0	7.9	3.5	11.2 5.9
9. Cultivateurs		9.6	9.4	7.8	6.7	1.7	8.7 3.9
		99.8	100.0	100.3	100.0	100.1	99.9 100.1
Index de rigidité		396	343	331	333	437	269 384



*Méthodologie de cueillette des données.* Deux méthodologies sont en cause : celle qui consiste à demander aux enquêtés de répondre aux questions posées dans un questionnaire ou par téléphone par un enquêteur situé en principe en dehors ou en marge de l'institution ; puis, celle qui consiste à demander aux enquêtés de répondre aux questions faisant partie de la fiche d'immatriculation (laquelle fiche fait, en principe, partie du dossier de l'enquêté).

Sans doute, cet aspect différentiel dans la méthodologie n'a-t-il pas beaucoup d'importance dans le cas de ces variables assez neutres, aux yeux de l'enquêté, que sont le statut civil, le sexe et l'âge. Il n'est pas sûr, par contre, qu'il n'en ait pas une dans le cas de cette variable très délicate qu'est l'origine sociale. Car la valeur de cette variable, pour peu qu'elle ait été perçue par l'enquêté comme pouvant aller dans un dossier (ce qui a sans doute été le cas dans le cas de l'enquête no 1) a facilement pu être surévaluée. Si tel était le cas, il s'en suivrait que la structure sociale représentant les valeurs recueillies pour cette variable est, elle aussi, surévaluée.

*Les variables.* Le plan de variables que nous adoptons (voir Tableaux 2 et 4) comporte l'origine sociale, les effectifs, le statut civil, le sexe, l'âge et le régime des études : temps complet (tc) et temps partiel (tp).

- Des données concernant l'origine sociale sont rapportées dans chacune des enquêtes, mais pas de façon uniforme. Sur les cinq enquêtes, deux seulement (enquêtes 2 et 4) rapportent les données en fonction d'une même catégorisation. Nous discutons plus loin la procédure d'homogénéisation appliquée aux données rapportées par les trois autres enquêtes de même que les limites qui en découlent.
- La variable « effectifs » est ventilée selon la variable « régime des études » dans deux enquêtes (enquêtes no 2 et 5). Est ventilée également selon cette dernière variable la répartition des origines sociales de l'enquête no 5.
- Les distributions sur l'origine sociale sont rapportées en fonction du régime d'études dans une seule enquête (enquête no 5).
- Les effectifs sont rapportés dans trois enquêtes. Ils peuvent être établis cependant par extrapolation dans les deux autres enquêtes.
- Des données concernant le statut civil et le sexe sont rapportées dans trois enquêtes (enquêtes nos 2, 3 et 4).
- Les données concernant l'âge sont comparables pour deux catégories d'âge extrêmes, mais dans deux enquêtes seulement.

*Chronologie des enquêtes.* La période que délimitent les enquêtes est de trente ans environ (1952-1978). C'est une période suffisante pour rendre compte de changements conjoncturels à court et à moyen terme comme nous le montre l'étude de Cherkaoui à laquelle nous nous sommes référés plus haut. Il faut noter, cependant, que dans cette étude, l'auteur disposait, pour chacune des variables, de chronologies

complètes (une observation par année). Ce qui n'est pas le cas ici puisque l'écart le plus rapproché entre deux enquêtes est de 3 ans et que l'écart modal est de 8 ans. Le plus que nous pourrions donc espérer mettre en évidence, ce serait de grandes tendances.

En résumé, nous disons donc ceci :

1. Les procédés de cueillette de données, les modalités de constitution des échantillons diffèrent d'une enquête à une autre. Ces différences ne portent pas atteinte à la comparaison en tant que telle mais elles peuvent cependant la biaiser de façon plus ou moins importante selon les enquêtes, les variables, les catégories.

**Tableau 4**  
**Effectifs, régime d'études, statut civil, sexe et âge à l'UM**  
(Enquêtes nos 1 à 5)

Variables	No 1 (52-53) (tc)	No 2 (61-62) (tc+tp)	No 3 (66-67) (tc+tp)	No 4 (69-70) (tc)	No 5 (78-79) (tc+tp)
<i>Effectifs</i>					
Temps complet	3,104	7,103	[ 11,353	13,423	18,322
Temps partiel		312			8,003
Autres		390	?		?
Total	3,104	7,805	±11,353		±26,325
<i>Régime d'études</i>					
Temps complet		91%			±69.6%
Temps partiel		4%			±30.4%
Autres		5%			
<i>Statut civil</i>					
Célibataires		88%	86.5%	82.7%	(67.8%) <sup>1</sup>
Mariés		8%	9.7%	15.3%	(26.7%)
Religieux	3.8%	3%	3.4%	1.7%	( 0.5%)
Autres			0.4%	0.3%	( 4.9%)
<i>Sexe</i>					
Hommes		81%	77%	78.1%	(54.6%)
Femmes		19%	23%	21.9%	(45.4%)
<i>Âge</i>					
- 18 ans		3%		0.9%	
+ 25 ans		14%		14.9%	

1. ( ) = chiffres très approximatifs.

2. Les données que l'on peut extraire de ces enquêtes sont incomplètes, elles n'en comblent pas moins un vide important.
3. Certaines données manquent d'homogénéité, notamment celles ayant trait à l'origine sociale. Un procédé d'homogénéisation est à tenter dans ces cas-là.
4. Les espaces temporels séparant les enquêtes sont trop grands pour qu'il soit possible de rendre compte de façon satisfaisante de changements conjoncturels à court terme et à moyen terme. Seules les grandes tendances sont alors susceptibles d'être repérées.

### *Les enquêtes*

#### *Enquête no 1*

L'enquête est effectuée au cours de l'année 1952-53 à partir de fiches d'immatriculation et a pour seul but de déterminer l'origine sociale des étudiants fréquentant l'université. Les données sont rapportées d'après une catégorisation qui ne peut servir à des fins de comparaison parce qu'elle est trop hétérogène. Mais l'auteur rapporte aussi les données sur l'origine sociale à l'état semi-brut (73 groupements professionnels) que nous reclassons sans difficulté majeure, d'après la catégorisation de référence. On constate (Tableau 3) que les inégalités mesurées par l'index de rigidité sont très élevées: 396.

#### *Enquête no 2*

L'enquête est effectuée par sondage aléatoire simple à partir de listes d'inscription établies bien avant que ne commence l'année académique. On estime que cette manière de faire a pour effet d'inclure dans l'échantillon un pourcentage significatif d'étudiants qui ne sont pas vraiment inscrits<sup>4</sup>. Compte tenu de ce que nous avons dit plus haut à propos des pertes, il s'en suivrait donc que dans cet échantillon les classes inférieures sont significativement surestimées ou encore que la rigidité de la structure sociale est significativement sous-estimée. Cela mis à part, des données complètes sont fournies pour chacune des variables, sauf pour la variable « régime des études ». Une répartition des trois groupes que différencie cette variable: temps complet (tc), temps partiel (tp) et « autres », est fournie cependant. Cette répartition permet d'estimer la part des effectifs revenant à chacun de ces groupes. Les données sur l'origine sociale sont rapportées d'après la catégorisation de référence. Il n'est donc pas nécessaire de leur faire subir des transformations particulières. L'examen des résultats et des indices met en évidence:

- une structure sociale nettement moins rigide qu'en 1952: index de 343 contre 396 (tableau 3);
- une augmentation considérable des effectifs, qui passent de 3104 à 7103 (tableau 4).

Comparant cette évolution à celle de la période délimitée par les enquêtes 2 et 4 (période 1961-1969), (cf. Tableau 5), on constate que :

- l'index de structure diminue pas mal plus, au cours de la période 1952-1961, qu'au cours de la période 1961-1969: 5.9 points par année contre 1.2;
- les effectifs à temps complet augmentent plus au cours de la période 1952-1961 (de 3104 à 7103, soit 129%) qu'au cours de la période 1961-1969 (de 7103 à 13,423, soit 89%). Soit, en pourcentages par année, 14.3 et 11.1 respectivement.

**Tableau 5**  
**Taux de changement des effectifs et de la structure sociale**  
**(période 1952-78, groupe tc)**

	1952	1961	1969	1978
	Entre		Entre	
<i>A. Effectifs</i>				
Nombres	3,104	7,103	13,423	18,322
Taux de croissance (par année)	+ 14.3	+ 11.1	+ 5.4	
<i>B. Structure sociale</i>				
Index de rigidité	396	343	333	384
Taux de changement (en points par année)	- 5.9	- 1.2	+ 5.7	

Pour compléter nos connaissances relatives à l'évolution de ces deux décennies, nous reproduisons ci-après les taux d'augmentation calculés à partir des données de recensement que rapporte le Gouvernement du Québec (1975) dans un rapport spécial sur l'éducation<sup>5</sup>:

	1951-1961	1961-1971
Niveau de la scolarisation (9 années et plus)	247%	222%
Population totale (5 ans et plus)	30.5%	21%

Ces données mettent en évidence des augmentations du niveau de la scolarisation (comptée à partir de 9 années) et de la population d'ensemble (comptée à partir de l'âge de 5 ans) très marquées au cours des deux décennies en question, mais cependant plus marquées au cours de la décennie cinquante. Elles confirment aussi la supériorité au niveau du changement (entendu dans le sens positif du terme évidemment), de la décennie cinquante par rapport à la décennie soixante. Ce faisant, elles

mettent en doute l'idée reçue selon laquelle l'époque du changement était celle des années soixante et celle-là seulement.

Mais il convient de tenir compte aussi en déterminant le degré de changement intervenu au cours de ces deux périodes des biais que sont susceptibles d'introduire les carences méthodologiques propres aux enquêtes 1 et 2. Ces carences avaient pour effet, on s'en souvient, une surestimation, dans le cas de la première enquête, et, dans le cas de la deuxième enquête, une sous-estimation, du degré de rigidité de la structure sociale. En termes de changements par époque, cela signifie donc qu'il est tout à fait possible que le degré de démocratisation établi pour la période 1952-1961 soit surestimé et que celui établi pour la période 1961-1969 soit sous-estimé. Dans un cas comme dans l'autre, nous ne savons évidemment pas de combien.

### *Enquête no 3*

L'enquête est effectuée au cours de l'année 1966-1967 et porte sur la condition des étudiants de l'ensemble des universités et de chaque université prise séparément. Des données sont fournies pour quatre des cinq variables comprises dans le schéma. Aucune donnée n'est fournie pour l'âge ni non plus pour la composition de l'échantillon. Ce dernier est identifié comme représentant les « étudiants réguliers ». Ce terme englobe sans doute les étudiants tc et tp mais non les étudiants libres, les internes... Les données concernant l'origine sociale sont rapportées d'après une nomenclature différente et difficilement adaptable à celle de référence encore que sur les six catégories utilisées, cinq portent des noms équivalents et qu'une décomposition<sup>6</sup> peut être opérée à partir de deux de ces catégories. Ce qui fait porter le nombre de catégories équivalentes en apparence, de cinq à sept. Cependant, la comparaison des données, catégorie par catégorie, avec celles équivalentes des enquêtes 2 et 4, nous incite à croire que la plupart de ces données sont sans valeur comparative. En effet, aucune de ces données n'occupe une position intermédiaire par rapport à celles des deux autres enquêtes, alors qu'elles le devraient puisque les données rapportées dans ces dernières sont fiables parce qu'elles sont rapportées directement en fonction de la catégorisation de référence et que la période qu'elles cernent en est une d'expansion continue, donc de démocratisation. Une seule des données cependant est intermédiaire, celle qui concerne la catégorie des agriculteurs. Mais cette catégorie justement est à l'abri de distorsions qu'entraîne l'utilisation de catégorisations différentes.

Quant aux autres données, elles devraient dans la mesure où la décennie 60 est une période de croissance continue (comme on le pense communément) occuper une position intermédiaire entre celles qui correspondent aux enquêtes 2 et 4. En nous reportant au Tableau 4, on constate que tel est le cas pour les effectifs, le statut civil (religieux exceptés cependant), mais non pour le sexe.

### *Enquête no 4*

L'enquête no 4 est effectuée au cours de l'année 1969-1970 et porte sur l'ensemble de la condition étudiante. Des données sont fournies pour chacune des

variables sauf pour la variable régime des études. L'échantillon, quant à lui, se limite aux seuls étudiants inscrits à temps plein. L'origine sociale est déterminée d'après la catégorisation retenue comme référence pour l'ensemble des enquêtes. La comparaison avec les données classées en fonction de la même catégorisation (enquêtes 1 et 2) ne pose donc pas de problème.

Sur le plan de la comparaison, nous rappelons les résultats signalés plus haut impliquant, outre cette enquête-ci, les enquêtes 1 et 2. Ces résultats concernaient les effectifs et l'origine sociale. Elles se résumaient en gros à ceci :

- les effectifs augmentent considérablement au cours des périodes 1952-1961 et 1961-1969, mais cependant plus au cours de la première période qu'au cours de la deuxième.
- Des biais d'ordre méthodologique ne permettent pas d'établir des chiffres précis pour les deux périodes en question en ce qui a trait aux changements dans la structure sociale. On peut dire cependant ceci :
  1. les inégalités accusent un taux de croissance marqué au cours des deux périodes en question ;
  2. la différence dans les taux entre les deux périodes est en toute probabilité moindre que celle que mettent en évidence les chiffres.

Pour ce qui est des deux autres variables (statut civil, sexe), une comparaison peut être établie avec les données de 1961. Elle met en évidence des changements de nature à favoriser la démocratisation : augmentation de la proportion des femmes par rapport aux hommes et de la proportion d'étudiants mariés par rapport aux étudiants célibataires.

#### *Enquête no 5*

*Les données.* L'enquête est effectuée au cours de l'année 1978-1979 et porte sur la condition de l'ensemble des étudiants de l'ensemble des universités et de chaque université prise séparément. Sont exclus de l'enquête, cependant, les étudiants de la catégorie « autres » : étudiants inscrits à moins de trois crédits, stagiaires, etc. Sur le plan technique, l'enquête présente plusieurs faiblesses parmi lesquelles le caractère incomplet des données n'est pas la moindre. Cependant, suffisamment de données sont fournies pour permettre une comparaison avec les données rapportées précédemment. Le résultat et la démarche de ces comparaisons sont exposés plus bas en fonction des variables concernées. Des chiffres d'effectifs ne sont pas fournis au départ mais peuvent être établis par extrapolation à partir du schéma d'échantillonnage que rapportent les auteurs. Aucune donnée n'est fournie sur le statut civil et le sexe. À ces données, nous substituons celles qui sont établies dans la même enquête pour l'ensemble des universités compte tenu du fait que les enquêtes antérieures démontrent que les données de l'Université de Montréal sont très proches de celles qu'on rapporte pour l'ensemble des universités (pour ces variables du moins)<sup>7</sup>. Ces

données doivent alors, bien entendu, être considérées comme approximatives. Les données sur l'origine sociale sont rapportées d'après une catégorisation différente de celle que nous adoptons ici comme référence. Notre étude de la structure et du contenu de ces deux catégorisations nous conduit aux constatations et conclusions provisoires que voici :

- Les catégories de la catégorisation utilisée ici s'emboîtent assez bien (voir notre schéma de conversion, Tableau 6) dans celles de la catégorisation de référence. La

**Tableau 6**  
**Origine sociale des étudiants**  
(Mise en équivalence de deux distributions)

Catégorisations		Régime					
		temps complet		temps partiel		Total	
(1)	(2)	(2)	(1)	(2)	(1)	—	—
1. Professions libérales	30. Professions libérales	8.9	16.5	0	0.4	6.2	11.6
	31. Professions techniques	7.6		.4		5.4	
2. Gérance	1. Haute administration	5.4	27.6	.9	11.0	4.0	22.5
	5. Administration PME	9.3		5.3		8.1	
	10. Cadres moyens	12.9		4.8		10.4	
3. Semi-professions	35. Autres professions	5.4	7.7	3.5	7.0	4.8	7.5
	36. Enseignement	2.3		3.5		2.7	
4. Petite administration	15. Agents administratifs	5.1	13.2	3.8	17.7	4.7	14.6
	20. Petite propriété	6.9		13.9		4.7	14.6
	41. Superviseurs (cols blancs)	1.2		0		9.1	
	51. Superviseurs (services)	0		0		0	
5. Bureau	42. Bureau	6.5	6.5	10.4	10.4	7.7	7.7
6. Ouvriers s.	61. Superviseurs (cols bleus)	4.6	16.0	8.2	20.7	5.7	17.5
	52. Services s.	.2		1.7		.7	
	62. Ouvriers s.	11.2		10.8		11.1	
7. Ouvriers s.s.	53. Services s.s.	.4	6.6	2.1	12.8	.9	8.5
	63. Ouvriers s.s.	6.2		10.7		7.6	
8. Ouvriers n.s.	54. Services n.s.	1.5	3.5	2.1	11.2	1.7	5.9
	64. Ouvriers n.s.	2.0		9.1		4.2	
9. Cultivateurs	25. Cultivateurs	1.7	1.7	8.7	8.7	3.9	3.9
10. Indéterminé	0. Indéterminé	.8	.8	0	0	.5	.5
		100.1	100.1	99.9	99.9	100.2	100.2
	(Ouvriers)		(26.1)		(44.7)		(32.0)

(1) = Distribution de Brazeau et coll.

(2) = Distribution de Dandurand et Fournier.

structure établie après conversion est donc, en apparence du moins, grossièrement équivalente à celle qu'aurait donnée un classement en fonction de la catégorisation de référence à partir des données brutes.

- Les professions mises en équivalence en vertu du schéma ne correspondent pas terme à terme. Des distorsions plus ou moins importantes selon les catégories sont donc à prévoir.

*1 – L'origine sociale.* Les données obtenues après conversion peuvent donner lieu à plusieurs types de comparaison.

En premier lieu, on peut comparer les données du groupe tc à celles, équivalentes, obtenues en 1969. Cette comparaison permet de constater qu'au cours de cette période, les inégalités ont considérablement augmenté (baisse du taux de représentation de la classe ouvrière, de 36.6 à 26.2%, augmentation de l'index de 333 à 437).

Comparant pour les mêmes groupes les données par catégorie, on constate une augmentation très élevée de la représentation de la catégorie 2: gérance (+ 19.3%) en même temps qu'une baisse significative de la représentation de la catégorie 4: petite administration (-8.9%). Plusieurs facteurs peuvent être avancés pour rendre compte de ces changements visiblement anormaux: des biais introduits au niveau de certaines catégories du fait de la petite taille de l'échantillon (voir à ce sujet une remarque faite plus haut); des erreurs de classement, dans l'une ou l'autre ou plusieurs des catégories concernées (dans l'une ou l'autre de ces deux enquêtes), ces erreurs étant faciles à faire du fait de la très grande similarité dans les termes utilisés pour définir ces diverses catégories; des distorsions introduites du fait de l'application du procédé de conversion.

En deuxième lieu, on peut comparer les données selon le régime des études. Cette comparaison permet de constater que les inégalités sont incroyablement plus élevées parmi les étudiants tp que parmi les étudiants tc (différence de 168 points dans l'index).

Cette comparaison met en évidence une structure sociale nettement plus «élitiste» chez les étudiants à tc que chez les étudiants à tp. Comme le montre le tableau 3, l'index du groupe tc est en effet nettement plus élevé que celui du groupe tp: 437 contre 269, soit un écart de 168 points.

Il est intéressant par ailleurs de signaler que cette différence est nettement plus grande que celle que l'on trouve par exemple en établissant le degré de démocratisation intervenu entre les deux points dans le temps (fixés par les enquêtes) entre lesquels l'université s'est démocratisé le plus. Ces points sont 1952 et 1969 et ils concernent les étudiants à tc. Le degré de démocratisation au cours de cette période mesuré par le changement enregistré dans les index est de 63 points, soit presque trois fois moins que celui enregistré entre étudiants tc et tp.



En troisième lieu, on peut comparer l'évolution qui a eu lieu pour le groupe tc au cours de la période 1961-1978 avec celle, équivalente, de l'ensemble des universités francophones au cours de la même période, évolution que rapportent les auteurs de l'enquête dans l'article cité plus haut en se servant des données brutes qu'ils avaient à leur disposition pour l'année 1978. Les données rapportées par les auteurs mettent en évidence une diminution faible mais cependant significative des inégalités. Par contraste, les données dont nous disposons pour l'UM mettent en évidence une augmentation très significative des inégalités. Joignons cette constatation à celles que nous venons de faire plus haut et qui étaient à l'effet d'une baisse et d'une hausse très significatives des inégalités au cours des périodes 1961-1969 et 1969-1978 respectivement, et nous sommes alors en mesure de comprendre que c'est au cours de cette dernière période surtout qu'une différenciation dans le sens d'un agrandissement des inégalités, s'est opérée entre l'UM d'une part et les autres universités francophones d'autre part.

Ces constatations peuvent être complétées par celles, plus détaillées, que rapporte Chénard (1980) pour la même clientèle dans l'étude dont nous avons parlé plus haut à partir de données transformées. Il constate une augmentation considérable des inégalités entre 1961 et 1978 dans les Universités de Montréal et Laval, dont on voit par ailleurs qu'elles ont une structure sociale semblable au départ comme à la fin. Sans doute peut-on déduire aussi de là que, dans ces universités, l'évolution suivie a été similaire tout au long de la période. Il constate aussi une diminution légère des inégalités, entre 1961 et 1978, à l'Université de Sherbrooke.

De l'ensemble de ces constatations, nous tirons les propositions ordonnées que voici pour ce qui concerne l'évolution des clientèles tc :

1. La diminution des inégalités concerne surtout les constituantes de l'Université du Québec (UQ).
2. Cette diminution s'est opérée après 1969 puisque l'UQ n'ouvre ses portes qu'à partir de cette date-là et qu'en 1970, l'UQAM (la plus importante des constituantes) a toujours une structure sociale semblable à celle de l'UM (la plus importante des universités traditionnelles).
3. Que la différenciation entre les universités traditionnelles et les autres universités, dans le sens que l'on sait, concerne la période 1970-1979 et, plus spécifiquement, dans le deuxième groupe, les constituantes de l'UQ<sup>8</sup>.
4. Que l'augmentation des inégalités à l'UM entre 1969 et 1978 est compensée par une diminution équivalente des inégalités à l'UQAM.

Deux phénomènes surtout pourraient alors expliquer cette évolution particulière entre différents types d'université et notamment entre l'UM et l'UQAM :

1. Une tendance, à partir de 1970, chez les étudiants d'origine modeste à poursuivre des études à temps partiel plutôt qu'à temps plein. Cela dans toutes les universités, y compris les plus traditionnelles.

2. Une mutation des clientèles dans les deux types d'université, les étudiants d'origine modeste ayant tendance à se diriger vers les universités nouvelles, ceux d'origine moyenne ou supérieure ayant tendance à se diriger vers les universités traditionnelles.

2 – *Les effectifs*. Les effectifs obtenus pour les groupes tc et tp peuvent être comparés à ceux de 1961. Dans le cas des tc, les effectifs passent de 7,103 à 18,322. Dans le cas des tp, ils passent de 702 à 8,003. On voit aisément que le taux de croissance est plus élevé parmi les tp que parmi les tc : soit un pourcentage moyen par année de 61.6% contre 9.3%.

Pour le groupe tc, les taux de croissance peuvent être établis en outre pour chacune des périodes délimitées par les enquêtes. Cette opération que nous résumons dans la première partie du Tableau 5, permet de constater le caractère rythmique de la croissance : croissance très forte au cours de la période 1952-1961, croissance assez forte au cours de la période 1961-1969, croissance plus faible mais réelle quand même au cours de la période 1969-1978.

3 – *Statut civil, sexe, âge*. À propos de ces variables, il convient d'établir les faits suivants :

1. Les seules données fiables que nous ayons sur ces variables sont celles que nous transmettent les enquêtes 2 et 4 qui délimitent la période 1961-1969. Comme nous l'avons déjà dit, ces données mettent en évidence, pour la période en question, une évolution du type expansion : augmentation du pourcentage d'étudiants mariés par rapport aux étudiants célibataires, de ceux de sexe féminin par rapport à ceux de sexe masculin.

Pour ce qui a trait à cette période, il est évidemment impossible de dire si le phénomène en question affecte différemment les étudiants selon leur régime d'étude puisque, dans l'enquête 2, aucune répartition n'est donnée pour ces variables selon le régime des études et que dans l'enquête 4, les données rapportées concernent les étudiants tc seulement. Ce qu'on peut dire cependant, c'est que le phénomène concerne très certainement les étudiants tc au cours de cette période puisque, grossièrement parlant, la comparaison ne porte que sur eux.

2. Aucune donnée n'est rapportée pour les périodes 1952-1961 et 1969-1979. Rien de précis ne peut donc être dit à propos d'elles, sauf peut-être ceci qu'il serait bien étonnant que la ligne de tendance très nettement montante obtenue pour ces variables entre 1961 et 1969, ne s'étende pas en deçà ou au-delà de cette même période. Les données très approximatives établies dans l'enquête no 5 ne sont pas en contradiction avec cette hypothèse.
3. Une hypothèse souvent avancée est qu'une augmentation du pourcentage d'étudiants de sexe féminin ou mariés entraîne une augmentation des effectifs en même temps qu'une diminution des inégalités. Cette hypothèse est vérifiable

pour deux périodes : 1961-1969 et 1961-1979. Elle se vérifie parfaitement dans le cas de la période 1961-1969, mais seulement partiellement dans le cas de la période 1961-1978 (voir tableau 7 ci-après). Au cours de cette dernière période, on voit, en effet, augmenter les effectifs (effet attendu) mais non les inégalités (effet inattendu).

Compte tenu de ce que nous avons dit plus haut à propos des facteurs ayant déterminé l'évolution sociale particulière de la clientèle de l'UM au cours de la dernière décennie, cette constatation nous amène à dire que la diminution des inégalités amenée par l'augmentation du pourcentage des étudiants de sexe féminin ou mariés est sans doute bien inférieure à l'augmentation des inégalités amenée du fait de la mutation sociale des clientèles intervenues entre l'UM et l'UQAM au cours de cette même période.

**Tableau 7**  
**Changements intervenus dans certaines variables**  
**au cours des périodes 1961-1969 et 1961-1978**

	1961-1969	1961-1978
Étudiants :		
Femmes (%)	+ 2.9%	+ 26.4%
Mariés (%)	+ 7.3%	+ 18.7%
Effectifs (%)	+ 72%	+ 237%
Inégalités (points)	- 10	+ 41

### *Résumé et conclusions*

Notre interrogation sur l'utilité de l'enquête sociologique comme source de données en vue de la détermination de l'évolution de variables relatives au volume et à la composition des clientèles scolaires nous a conduit à retenir comme terrain d'expérimentation cinq enquêtes effectuées à l'Université de Montréal au cours de la période 1950-1980. Les constatations et conclusions auxquelles aboutissent l'examen et l'analyse de ces enquêtes, des données qu'on y trouve, se résument à ceci :

1. Les enquêtes sociologiques, outre qu'elles sont en nombre insuffisant, recèlent de nombreuses faiblesses dont, à défaut de pouvoir les éliminer, il convient de tenir compte. Ces enquêtes permettent de mettre en évidence de grandes tendances mais non des évolutions à court terme.
2. La quantité et la qualité des données obtenues diffèrent selon les enquêtes, les variables... Les variables les plus susceptibles de fournir des données complètes sont les effectifs et l'origine sociale.

3. La variable de l'origine sociale est de loin la plus difficile à traiter. L'obstacle principal au traitement de cette variable est l'utilisation de catégorisations différentes. Les comparaisons faites à partir de cette variable impliquant des catégorisations différentes n'ont donc pas la précision qu'elles auraient normalement pu avoir.
4. Les effectifs sont à décomposer en effectifs à temps complet (tc) et à temps partiel (tp). Au cours de la période 1950-1970, les effectifs sont des effectifs à plein temps pour l'essentiel. À partir de 1970, les effectifs à temps partiel croissent rapidement pour atteindre, en 1979, 30,4% du total. Les effectifs à temps complet croissent de façon intense tout au long de la période 1950-1970. Entre 1970 et 1980, leur croissance est cependant nettement plus faible.
5. La structure sociale, les inégalités qu'elles impliquent se modifient considérablement dans le temps. Les décennies 50 et 60 sont des périodes d'intense démocratisation. La décennie 70 est une période de différenciation sociale des clientèles selon le régime des études.
6. Qu'il s'agisse de croissance d'effectifs ou de démocratisation, le changement est plus grand au cours de la décennie 50 qu'au cours de la décennie 60. Des données (extraites de recensements) sont apportées pour montrer qu'il en est de même pour d'autres variables. Nous mettons alors en doute la thèse selon laquelle l'époque du changement, c'était la décennie 60 et celle-là seulement.
7. Du point de vue des effectifs à tc, la période 1970-1980 apparaît comme une période de recul sinon de ralentissement: baisse très nette du taux d'augmentation des effectifs, augmentation très sensible des inégalités. Ces constatations portent à mettre en doute la thèse selon laquelle la réforme (effectuée pour l'essentiel au cours de la période 1963-1975) a eu un impact positif considérable sur l'évolution du système.
8. Du point de vue des inégalités, le facteur temps est nettement moins important que le facteur « régime des études »: la différence, dans le degré de rigidité de la structure sociale entre étudiants tp et tc (mesurée en 1979) est presque trois fois plus élevée que celle constatée au cours des vingt meilleures années (de 1950 à 1970) de démocratisation.
9. Parmi les étudiants à tc, les inégalités augmentent très sensiblement au cours de la période 1970-1980. L'analyse de l'ensemble des données se rapportant à ce phénomène amène à conclure que s'est opérée une différenciation au cours de la décennie 70, entre universités traditionnelles (l'UM notamment) et universités régionales ou nouvelles (l'UQAM notamment), les universités traditionnelles recrutant, en proportion, progressivement davantage d'étudiants d'origine sociale moyenne et supérieure. Un certain nombre d'hypothèses sont avancées pour rendre compte de ce phénomène.

10. L'évolution des variables : statut civil, sexe et âge est vérifiable de manière précise pour une seule des périodes délimitées par les enquêtes : 1961-1969. On constate que ces variables ont évolué dans le sens d'une augmentation du pourcentage des étudiants de sexe féminin, mariés et âgés. Cette évolution étant très nette, on avance l'hypothèse que cette évolution caractérise aussi les périodes antérieure et postérieure.
11. L'hypothèse selon laquelle une augmentation du pourcentage d'étudiants de sexe féminin et mariés entraîne une augmentation des effectifs et une diminution des inégalités est vérifiable pour deux périodes. À savoir : 1961-1969 et 1961-1978. L'hypothèse se vérifie parfaitement pour la première de ces périodes mais seulement partiellement pour la deuxième. L'hypothèse d'une mutation de clientèles entre l'UM et l'UQAM, en termes d'origine sociale, est avancée pour rendre compte de ce phénomène.

#### NOTES

1. Cette assimilation tient compte d'une donnée constante des recensements (1951, 1961 et 1971) qui est à l'effet que le revenu moyen des cultivateurs du Québec est du même ordre que celui des ouvriers semi-spécialisés.
2. Dans le cadre de cette recherche des modes de calcul tenant compte de ces diverses objections furent mis à l'essai. Les hiérarchies d'index obtenues à la suite de ces essais furent comparées ensuite. Les différences constatées furent mineures dans tous les cas.
3. Il s'agit du phénomène d'érosion caractérisant la cohorte III de l'enquête ASOPE qu'a suivie Massot (1979). Comme le note l'auteur dans sa recherche (p. 282-289), ce phénomène affecte très nettement plus les catégories ouvrières que les catégories professionnelles et administratives. Ce qui signifie (dans le cas d'une répartition proportionnelle de la perte) : surestimation des représentations des catégories supérieures en même temps que sous-estimation des représentations des catégories inférieures, soit au total une sous-estimation du degré de rigidité de la structure sociale.
4. Voir Brazeau et coll., op. cit., p. 2.
5. Voir Gouvernement du Québec, p. 97.
6. Dans le but de rendre la catégorisation en 5 points, en fonction de laquelle Ayotte rapporte les données concernant l'origine sociale plus comparable, à celle de référence, nous décomposons les catégories « ouvriers » et « professionnels et semi-professionnels », chacune en deux autres sous-catégories (ainsi qu'on peut le voir au tableau 3), sur la base des taux de revenus moyens de ces sous-catégories (que rapporte l'auteur dans un autre tableau).
7. L'enquête no 3 est celle qui permet le mieux de comparer l'UM à l'ensemble des autres universités pour ces variables-là. Dans le cas de la variable sexe, la différence est de 5%, pour les diverses variables définissant le statut civil, les pourcentages vont de 0.6 à 1.3%.
8. Voir Danvoye et Goulet, op. cit., p. 45-55.

## RÉFÉRENCES

- Ayotte, R., *Budget de l'étudiant des niveaux collégial et universitaire 1966-1967*, Québec: Ministère de l'Éducation, Études et Documents, no 1, 1970.
- Brazeau, J. et coll., *Les résultats d'une enquête auprès des étudiants dans les universités de langue française au Québec*, Université de Montréal, 1962.
- Chénard, P., *Université et démocratie, un couple utopique?* Service de la recherche institutionnelle, Université du Québec, 1980.
- Cherkaoui, M., *Les changements du système éducatif en France, 1950-1980*, Paris: Presses universitaires de France, 1982.
- Dandurand, P. et Fournier, M., Développement de l'enseignement supérieur, classes sociales et luttes nationales au Québec, *Sociologie et sociétés*, XII, 2, 1979, p. 101-131.
- Dandurand, P. et Fournier, M., *Conditions de vie de la population étudiante universitaire québécoise*, Ministère de l'Éducation, 1979.
- Danvoye, P. et Goulet, J., *Les étudiants de l'UQAM en 1970-1971, caractéristiques et orientations*, UQAM, 1972.
- Gousse, C. et Héon, D., *Les préoccupations des étudiants de l'Université de Montréal*, Montréal: Centre de recherches sur l'opinion publique, 1969.
- Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, *Revue des politiques d'éducation au Canada. Rapport du Québec*, Québec, mars 1975.
- Massot, A., *Cheminements scolaires dans l'école québécoise après la réforme*, Thèse de doctorat, Université Laval, 1979.
- Morin, J.-Y., Le problème social, *Le Quartier latin*, Montréal, 19 mars 1953, p. 4-5.